



## La garde alternée ne sera plus adaptée pour mon fils

Par **flo70120**, le **14/01/2012** à **19:17**

bonjour,

Je suis séparée du papa de mon fils depuis un peu plus de 2 ans. Depuis la séparation nous sommes en garde alternée, qui se passe très bien.

J'ai déménagé début mars pour me rapprocher de mon travail et actuellement nous n'habitons plus dans la même commune, ni le même département (nous sommes à 25 kms l'un de l'autre). Nous continuons la garde alternée qui se passe toujours très bien.

Sauf qu'il va falloir arrêter ce mode de garde, car mon fils aura 3 ans dans un mois et rentrera à l'école à la prochaine rentrée scolaire, et donc ne pourra plus être une semaine chez l'un et une semaine chez l'autre.

Nous en parlons beaucoup mais bien sûr aucun des deux ne veut laisser partir notre fils.

Je pense qu'il va falloir relancer la procédure et retourner au tribunal...

Mon ex compagnon ne travaille pas et va être papa une deuxième fois.

De mon côté, j'ai refais ma vie, sans autre enfant, et suis en CDI.

J'aimerais savoir qui a le plus de chance d'avoir la garde de mon fils ???

Merci beaucoup de votre aide

Par **Laure11**, le **15/01/2012** à **12:05**

Bonjour,

[citation]*J'aimerais savoir qui a le plus de chance d'avoir la garde de mon fils ???*

[/citation]

Personne ne pourra vous répondre. Seul le JAF décidera de la garde de votre enfant.